Une interview de Jean-Pierre Sueur dans *Les Nouvelles calédoniennes*, 22 décembre 2014

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les Nouvelles calédoniennes www.lnc.nc

Politique. Jean-Pierre Sueur est membre de la commission sénatoriale

« La Calédonie est prête à assumer ses responsabilités »

Le sénateur du Loiret vient de rendre public le rapport rédigé avec ses collègues Catherine Tasca et Sophie Joissains. A la fois état des lieux et ouverture sur l'avenir, ce document présente la Calédonie sous un jour plutôt optimiste.

Les Nouvelles calédoniennes : Vous avez rencontré l'ensemble des acteurs politiques calédoniens lors de votre séjour. Que vous inspire la chute du gouvernement ?

Jean-Pierre Sueur : Cette situation est le reflet de institutions calédoniennes assez rodées. Les provinces ont trouvé leur place, leur crédibilité. Le Congrès s'affirme peu à peu. Et puis il y a la difficulté structurelle d'un gouvernement qui, par certains côtés, ressemble à un parlement. Le gouvernement calédonien est par ailleurs confronté à une difficulté pour un ensemble d'être pluraliste. Ici, le grand mérite a été de bâtir un système institutionnel inédit, sans équivalent. Mais il me semble que, le moment venu, les Calédoniens pourront être amenés à réfléchir aux évolutions possibles.

Les mois divergent sur la mention du sort du l'accord de Nouméa. Quel est votre avis ?

Nous étions une mission plurielle, et nous avions pris une position commune : même s'il est peu probable que le Congrès demande un référendum à la majorité des trois considérés, il nous paraît nécessaire que celui-ci ait lieu. Certains soutiennent qu'on n'aborde pas la question institutionnelle sans troisième accord. Si on faisait cela, on ne respecterait ni la Constitution, qui prévoit ce référendum, ni la parole donnée. Il faut donc que ce référendum ait lieu. Quand il aura eu lieu, on pourra en tirer des conclusions en fonction de ce que les électeurs auront décidé. Il faut aller au bout de l'accord de Nouméa.

Encore faut-il trouver une solution satisfaisante en entière du corps électoral...

C'est une question essentielle. Elle est difficile mais je crois qu'une solution est possible. Lorsque nous avons reçu les principales formations politiques, nous avons constaté que, lorsque nous avons abordé la discussion, qu'aucune ne considérait comme intractable qu'il n'y ait pas d'accord sur cette question. Je suis persuadé que s'il n'y a pas d'accord sur le corps électoral, le référendum deviendra pour une partie de la population un « référendum sur le référendum ». Il faut éviter cela. Nous avons dû dirigeants politiques lors campagne sur la légitimité de cette consultation, avec l'aspect de saisir les Nations unies ou des instances judiciaires.

Vous craignez que, dans cette hypothèse, la question soit détournée ?

La question posée par le référendum ne doit pas être détournée. Le mieux que l'on puisse faire, c'est d'avoir une question entièrement claire : « Souhaitez-vous pour l'indépendance ou êtes-vous pour le maintien dans la République française ? » ça ne peut pas être plus clair. Il y a une Constitution d'une part et un engagement de la République française d'autre part, qui consiste à dire que si le Congrès n'a pas sollicité ce référendum, il devra être organisé par l'Etat. Je sais que d'autres disent autre chose mais pour moi il s'agit d'une question de crédibilité.

« La Constitution est claire, l'accord de Nouméa est clair, donc clarifions cette question du corps électoral et faisons ce référendum. »

Pierre Frogier, signataire de l'accord de Nouméa, réclame aujourd'hui un troisième accord. Vous avez rencontré cette attitude contradictoire ?

Sa position a évolué.

Vous plaiez, dans votre rapport, la question sociale au-dessus de la question institutionnelle. Qu'est-ce qui vous a amené à voir les choses de cette manière ?

Nous avons été très frappés par notre rencontre avec les partenaires sociaux, qui nous ont dit : « le principal problème de la Calédonie, ce n'est pas les institutions, c'est la vie chère et la crise sociale ». Il faut entendre cela. Ce serait une erreur, vu de Paris, de considérer qu'en Nouvelle-Calédonie il n'y a que des questions institutionnelles. Il y a des problèmes de logement, il y a des problèmes de logement, il une économie qui n'est pas toujours suffisamment concurrentielle, il des monopoles de fait...

Comment voyez-vous la pseudo du déséquilibrage, que vous jugiez incomplet ?

La Nouvelle-Calédonie doit fonctionner dans un équilibre, et cet équilibre suppose le soutien au développement des trois provinces de manière harmonieuse. Il ne faudrait pas que des provinces soient laissées à la traîne, donc le rééquilibrage doit continuer.

Vous considérez qu'il faut conserver la clef de répartition actuelle, mais correspondrait toujours à la situation ?

Je pense que cette clef doit être revue, mais qui ci cela doit arriver. Il faut que ce soit à l'initiative des provinces, en concertation avec la commissaire et l'Etat doit un rôle à jouer. L'Etat français, en Calédonie comme ailleurs, a pour charge la solidarité nationale, la justice et la péréquation. Mais la modification il devait y avoir, cela ne pourrait se faire que dans le dialogue.

Vous pointez dans votre rapport des difficultés dans l'exercice de certaines compétences transférées. La Calédonie était-elle prête à assumer tous ces transferts ?

La Calédonie est prête à assumer ses responsabilités, je ne dirai jamais le contraire parce que ce me rapporterait les discours coloniaux, dans lesquels on se posait : « Ils ne sont pas prêts ». Il ne s'agit plus, les Etats africains étaient prêts pour l'indépendance. En posant ce type de question, on supposerait un statut d'infériorité, ce qui me paraît totalement inacceptable aujourd'hui. En revanche, le pragmatisme invite à reconsidérer que dans certains cas, comme la sécurité civile ou l'éducation, ce reste dans de très larges coopérations. J'ajoute que, dans le domaine des compétences régaliennes, l'Etat joue encore pleinement son rôle.

A quel domaine pensez-vous en particulier ?

Je pense à la prison du Camp-Est. Il y a un contrôleur général des lieux. Ce contrôleur général dans leur de privation de liberté, était venu et avait dressé un constat très alarmant. Nous sommes allés visiter le Camp-Est et nous avons constaté que des travaux très importants avaient été faits. Il reste des choses à faire mais je dois rendre hommage à Christiane Taubira, qui a vraiment dégagé des moyens importants pour la Nouvelle-Calédonie.

Le dernier Comité des signataires a été marqué par l'absence de l'Union calédonienne et le départ prématuré de Pierre Frogier. Faut-il saisir vous l'initiative ?

C'est classique. Dans beaucoup de négociations, il y a des portes qui claquent, des gens qui viennent puis qui se viennent plus, des postures, des jeux de rôle... Mais je peux vous dire que personne ne veut accentuer l'irréparable. Personne ne veut perdre l'acquis de ces accords. Et même s'il y a eu des politiques, tous ne interrogeaient pas le fait que ces accords soient bien. Pour cela, l'Etat doit être clair. La Constitution est claire, l'accord de Nouméa est clair, donc clarifions cette question du corps électoral et faisons ce référendum, qui l'appel tout le monde s'est engagé.

Propos recueillis par ALP

A noter

➤ L'association Mamanou propose des prêts-à-porter neufs à la vente, au gîte de nuit de Rivet, 2, rue Jules-Ferry, à Nouméa. Ouvert du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 16 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h. Contact : 87 24 26 ou mamanou@lagoon.nc.

➤ L'association des mamans et mamies sans-abri contre la faim tiendra son assemblée mensuelle le vendredi 12 janvier, à 18 heures, à la Maison du combattant. Elle se constitue par le traditionnelle galette des Rois. Adhérents et sympathisants sont invités. Renseignements : 76 07 86 ou 83 24 62.

➤ L'Union nationale des sous-officiers en retraite (Unsor) tiendra sa réunion le lundi 5 janvier à 17 h 30 à la Maison du combattant à Nouméa.

➤ L'Amicale des anciennes combattantes d'Algérie-ouest tiendra sa première réunion de l'année le mardi 7 janvier à 17 heures, à la Maison du combattant.

➤ Association Lino, mouvement propose un concours d'affiches pour l'opération 2015, ouvert à tous. Règlement sur demande ou à Rivegauche@outlook.fr ou 41 41 42 ou par mail à : bibliomaxville@gmail.nc.

➤ L'Union des amis et familles des malades et handicapés mentaux développe des réseaux de bénévoles dans toutes les communes. Contact : 43 41 95 et 78 56 45 ou par mail : iadm@lagoon.nc.

➤ Le Souvenir calédonien : chemin des Lauriers-roses à Nouméa, vente des bouteilles vides d'eau minérale Vittel dans les capsules et consommation de centaines de litres de liquide sur bouteilles au Camp-Est. Vente ouverte jusqu'au 31 décembre. Renseignements au 27 11 33.

➤ L'association pour l'accès au chant et l'aide aux aveugles (Aaca) propose des permanences jusqu'au 31 décembre, de 9 heures à 12 heures, au local situé au 1, boulevard Déléglise (Rockwood Bigot-Bert, dans les maisons de quartier de Nouméa, de Dumbéa, de Païta et de Mont-Dore, mêmes jours et heure).

➤ Le mégaphone de Yaoué, à Koumac, est ouvert du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures, et le samedi, de 13 h 30 à 17 h 30. Contact : 42 22 66.

➤ Les cours de langue de l'Alliance française ont lieu le mercredi et le vendredi, de 18 heures à 19 heures, pour les adultes, et le samedi, de 17 heures à 18 heures, pour les enfants. Tél. : 43 05 66 ou 75 96 78.

➤ La SLN propose des visites guidées de l'usine de Doniambo chaque dernier mardi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Des visites sont gratuites, mais le nombre de places est limité. Inscription obligatoire au 24 95 07 ou par e-mail à : communication@slnickel.onmicrosoft.com.

➤ La section calédonienne des invalides militaires tient une permanence le premier mardi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Maison du combattant à Nouméa.

NOU.6

22/12/2014

.

Phoca PDF